



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

TAXE D'APPRENTISSAGE




CHERS TOUS,
NOUS AVONS BESOIN DE

VOUS

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2020/21

QU'EST-CE QUE C'EST?

C'est un impôt redevable par les entreprises privées, qui ont l'obligation d'attribuer une partie de leur contribution aux **établissements de formation de leur choix parmi ceux habilités.**



A Saint-Nicolas, la **taxe d'apprentissage finance 90% du matériel professionnel pédagogique de nos 1400 élèves** et nombre de leurs projets. Elle est **garante de notre bon fonctionnement.**

La répartition de la T.A. est dorénavant en faveur de l'apprentissage et notre part diminue de 40%. Qu'en est-il des lycéens qui n'ont pas choisi l'alternance pour leur formation technologique et professionnelle?

UN VÉRITABLE BOULEVERSEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

UNE SEULE SOLUTION : obtenir un maximum de soutien des entreprises

Nous avons absolument besoin de votre contribution et du partage de ces informations à tout votre réseau.

Afin de donner du sens aux versements, nous offrons aux professionnels la possibilité de **financer via la taxe d'apprentissage un projet pédagogique** portant sur des thèmes tels que le développement durable, l'innovation, la solidarité...

Les entreprises maîtrisent ainsi entièrement l'usage de leur impôt.

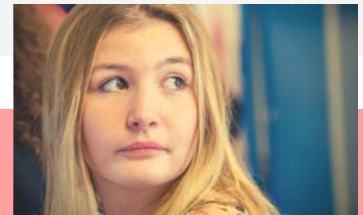
QUEL IMPACT POUR SAINT-NICOLAS PARIS 6 ?

Nous sommes un des rares lycées à proposer aux jeunes près de 30 parcours de formation.

Cette diversité permet de mieux **répondre aux besoins des élèves** en leur offrant **de multiples solutions d'orientation ou de réorientation** (classes passerelles).

Ces filières nécessitent l'achat de **machines de pointe très onéreuses**, de matières premières (câbles, bois, etc.) et d'aménagements pédagogiques (plateau TV pour le Bac Pro Systèmes Numériques par exemple).

Avec une **perte de 40% du hors-quota** (part de taxe qui nous est dédiée), **l'impact sur notre fonctionnement est considérable.**



A SAVOIR

Les professionnels ont pour obligation d'adresser leur versement en hors-quota (part des 13%) **directement aux établissements de formation de leur choix avant le 31 Mai 2021**

Il vous est possible de nous aider sans changer vos habitudes!

Vous êtes libre de désigner plusieurs bénéficiaires, ainsi, vous pouvez verser une partie de votre impôt à Saint-Nicolas tout en continuant à soutenir les établissements qui vous sont chers.

COMMENT NOUS SOUTENIR

Par chèque :


A l'ordre du Lycée Technique Privé Saint-Nicolas.
Merci d'indiquer au dos de votre chèque : **TA 2020 0754025T**

Par virement :

DOMICILIATION : Société Générale Paris rue de Rennes
IBAN : FR76 3000 3033 43000509 1747 621
BIC : SOGEFRPP
Référence virement à inscrire : TA2020 + NOM ENTREPRISE

MIEUX NOUS CONNAITRE

NOTRE HISTOIRE



Le lycée Saint-Nicolas a été créé en 1827 par l'Abbé de Bervanger, très soucieux du sort des jeunes à la rue, sans formation. Dans cette perspective, notre établissement accueille depuis près de 2 siècles tous les jeunes, quelles que soient les difficultés (personnelles, scolaires, etc.)

VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL POUR PRÉPARER AU MIEUX L'AVENIR DE NOS 1 400 ÉLÈVES

L'ACCOMPAGNEMENT

des élèves fait partie de nos engagements. Nous proposons un soutien adapté à chacun selon les besoins (P.A.P., P.P.S., ...) et nous disposons au sein de notre établissement d'un pôle d'accompagnement et de lutte contre le décrochage scolaire.



ÊTRE EN PHASE AVEC LES RÉALITÉS DU MARCHÉ

Nous disposons d'infrastructures, de moyens qui permettent aux jeunes de s'immerger en entreprise tout en étant au lycée ! Nous faisons le maximum pour reproduire au mieux l'environnement professionnel dans nos espaces de travail et, dispenser des enseignements **adaptés à la réalité du marché.**

AGIR POUR DEMAIN

c'est prendre un pas sur l'avenir de nos élèves et les former aux métiers de demain. Comment? En leur apportant des **compétences novatrices par le biais de projets ou enseignements pédagogiques qui favoriseront leur insertion professionnelle** (Ex : "Comment intégrer l'usine 4.0 dans la formation?")

C'est aussi s'impliquer dans le **développement durable** et sensibiliser les jeunes et la communauté éducative au respect de l'environnement. **C'est ainsi que nous avons obtenu pour la deuxième année consécutive le LABEL ÉCO-LYCÉE!**



LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

sont majoritairement développés par le biais de la taxe d'apprentissage :

- ils distribuent **des savoirs innovants, responsables, complémentaires à nos élèves** et apportent une véritable valeur ajoutée à leur insertion professionnelle
- ils **permettent aux entreprises qui les financent de communiquer** sur leur soutien.

En 2021, vous pouvez par le biais de votre impôt :

- **réduire la consommation d'énergie et former aux métiers de demain**
- contribuer à la **création d'un Fab Lab**
- aménager **un jardin écologique**
- financer un projet de menuiserie **ultraprofessionnalisant...** et bien d'autres!

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations!

+ D'INFOS :

WWW.LYCEESAINNICOLAS.COM



Saint-Nicolas Paris
LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ

Par le biais de votre soutien vous contribuez
à l'insertion professionnelle des jeunes.

Nous vous en remercions chaleureusement.

CONTACT

Audrey Bouguereau

Responsable des Relations Externes

audrey.bouguereau@lyceesainnicolas.fr

01 42 22 60 71

Lycée Technique Privé Saint-Nicolas

92 rue de Vaugirard - 75006 Paris

Code U.A.I. : 0754025T

www.lyceesainnicolas.com

